

États financiers consolidés



et rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 31 mars 2019



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Société canadienne du sang

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société canadienne du sang (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers consolidés »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

KPMG s.r.l. / SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 21 juin 2019

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2019 et informations comparatives de 2018
(en milliers de dollars)

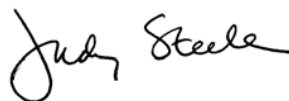
	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces (note 3)	236 806 \$	205 856 \$
Apports à recevoir des membres	19 595	33 681
Autres sommes à recevoir	11 561	18 336
Stocks (note 4)	136 720	161 948
Contrats de change à terme (note 15)	4 549	4 252
Frais payés d'avance	9 011	8 138
	418 242	432 211
Placements liés aux compagnies d'assurance captives (note 5)	474 812	461 754
Actifs immobilisés (note 6)	281 405	247 383
	1 174 459 \$	1 141 348 \$
Passif, apports reportés et actif net		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 9)	– \$	14 000 \$
Créditeurs et charges à payer (note 7)	100 586	95 058
Tranche à court terme des obligations découlant des contrats de location-acquisition	411	397
	100 997	109 455
Provision pour demandes d'indemnisation futures (note 16)	250 000	250 000
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	92 679	83 994
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	272	749
Apports reportés (note 10)	464 331	440 592
Actif net (note 11)		
Investis dans les actifs immobilisés	24 171	24 171
Affectés à la juste valeur des contrats de change à terme	4 549	4 252
Affectés aux compagnies d'assurance captives	225 971	211 718
Non affectés surplus net accumulés	11 489	16 417
	266 180	256 558
Garanties et éventualités (note 17)		
Engagements (note 18)		
	1 174 459 \$	1 141 348 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Mel Cappe, administrateur et président



Judy Steele, administratrice

État consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mars 2019 et informations comparatives pour 2018
(en milliers de dollars)

	2019	2018
Produits		
Apports des membres	1 154 611 \$	1 272 406 \$
Apports du gouvernement fédéral	10 448	9 830
Moins les montants reportés	(47 374)	(75 869)
	1 117 685	1 206 367
Amortissement des apports reportés antérieurement :		
Afférent aux actifs immobilisés	20 267	18 379
Afférent à l'exploitation	7 656	12 350
Total des apports comptabilisés à titre de produits	1 145 608	1 237 096
Revenus tirés des cellules souches	15 585	15 387
Produits financiers nets (note 12)	15 693	16 437
Autres revenus	1 783	1 888
Total des produits	1 178 669	1 270 808
Charges		
Coût des protéines plasmatiques	655 604	728 086
Frais de personnel	301 008	306 161
Frais généraux et administratifs (note 19)	140 518	135 892
Fournitures médicales	57 594	63 086
Dépréciation et amortissement	19 994	18 232
Perte (gain) de change	(6 904)	6 146
Total des charges	1 167 814	1 257 603
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants	10 855	13 205
Variation de la juste valeur des contrats de change à terme	297	5 860
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	977	6 860
Excédent des produits sur les charges	12 129 \$	25 925 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2019 et informations comparatives pour 2018
(en milliers de dollars)

31 mars 2019	Investis dans les actifs immobilisés	Affectés à la juste valeur de contrats de change à terme	Affectés aux compagnies d'assurance captives	Non affectés	Total
Solde, au début de l'exercice (note 11)	24 171 \$	4 252 \$	211 718 \$	16 417 \$	256 558 \$
Reclassification (note 23)	–	–	2 421	(2 421)	–
Excédent des produits sur les charges	–	–	11 832	297	12 129
Réévaluations et autres éléments liés aux avantages sociaux futurs	–	–	–	(2 507)	(2 507)
Levée de la restriction sur l'actif net au titre des gains réalisés	–	(6 894)	–	6 894	–
Variation de la juste valeur des contrats de change à terme	–	7 191	–	(7 191)	–
Solde à la fin de l'exercice (note 11)	24 171 \$	4 549 \$	225 971 \$	11 489 \$	266 180 \$
31 mars 2018	Investis dans les actifs immobilisés	Affectés à la juste valeur de contrats de change à terme	Affectés aux compagnies d'assurance captives	Non affectés	Total
Solde, au début de l'exercice (note 11)	24 171 \$	(1 608) \$	191 653 \$	10 177 \$	224 393 \$
Excédent des produits sur les charges	–	–	20 065	5 860	25 925
Réévaluations et autres éléments liés aux avantages sociaux futurs	–	–	–	6 240	6 240
Levée de la restriction sur l'actif net au titre des pertes réalisées	–	6 268	–	(6 268)	–
Variation de la juste valeur des contrats de change à terme	–	(408)	–	408	–
Solde à la fin de l'exercice (note 11)	24 171 \$	4 252 \$	211 718 \$	16 417 \$	256 558 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019 et informations comparatives pour 2018
(en milliers de dollars)

	2019	2018
Espèces et quasi-espèces provenant des (affectées aux) :		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	12 129 \$	25 925 \$
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Dépréciation et amortissement des actifs immobilisés	19 994	18 232
Amortissement des apports reportés	(27 923)	(30 729)
Perte sur la vente d'actifs immobilisés	113	5
Gains nets réalisés sur la vente de placements des compagnies d'assurance captives	(1 404)	(1 497)
Variation de la juste valeur des placements dans des titres de participation des compagnies d'assurance captives	(977)	(6 860)
Amortissement des intérêts d'émissions d'obligations des compagnies d'assurance captives	(18)	(1 790)
Charges au titre des avantages sociaux futurs en excédent des paiements au comptant	6 178	7 467
Variation de la juste valeur des contrats de change à terme	(297)	(5 860)
	7 795	4 893
Variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie		
Diminution des apports à recevoir des membres	14 086	28 927
Diminution des autres sommes à recevoir	6 775	448
Diminution (augmentation) des stocks	25 228	(3 833)
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(873)	1 770
Augmentation des créditeurs et charges à payer	3 251	14 958
(Diminution) augmentation des apports reportés reçus pour les charges d'exercices futurs	(1 940)	47 365
Total des activités d'exploitation	54 322	94 528
Activités d'investissement		
Produit de la vente de placements par les compagnies d'assurance captives	163 206	165 244
Achats de placements par les compagnies d'assurance captives	(173 865)	(175 432)
Produits de la vente d'actifs immobilisés	160	142
Achats d'actifs immobilisés	(52 012)	(27 206)
Total des activités d'investissement	(62 511)	(37 252)
Activités de financement		
Remboursement des emprunts bancaires	(14 000)	(10 000)
Apports reportés reçus afférents aux actifs immobilisés	53 602	31 542
Remboursement d'obligations découlant de contrats de location-acquisition	(463)	(351)
Total des activités de financement	39 139	21 191
Augmentation des espèces et quasi-espèces	30 950	78 467
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	205 856	127 389
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	236 806 \$	205 856 \$
Les espèces et quasi-espèces se composent des éléments suivants :		
Argent en dépôt	236 618 \$	205 670 \$
Fonds monétaire commun HSBC	188	186
	236 806 \$	205 856 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

1. Nature de l'organisme et de ses activités

La Société canadienne du sang (la « Société ») possède et exploite le système national d'approvisionnement en sang au Canada, sauf au Québec. Elle est chargée de la collecte, de l'analyse, du traitement et de la distribution du sang et des produits sanguins – y compris les concentrés érythrocytaires, les plaquettes, le sang de cordon et les protéines plasmatiques – ainsi que du recrutement des donneurs de sang et de la gestion des activités connexes. De plus, la Société fournit les services suivants : i) développer et gérer des registres de donneurs pour les cellules souches, les cellules souches de sang ombilical et les organes, ii) fournir des services diagnostiques aux patients et hôpitaux de l'Ouest canadien et de certaines régions de l'Ontario, iii) soutenir l'élaboration de politiques et de pratiques de pointe, la formation des professionnels et la sensibilisation du public en matière de pratiques de transfusion ainsi que de dons et de greffes d'organes et de tissus, et iv) mener à bien et soutenir des activités de recherche en science et médecine transfusionnelles, en thérapie cellulaire, en transplantation d'organes et en greffe de tissus.

La Société a été constituée le 16 février 1998 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Elle a fait la transition vers la *Loi fédérale sur les organisations à but non lucratif* le 7 mai 2014. Elle est une société sans capital-actions ayant droit à l'exonération d'impôt en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré selon la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Les membres de la Société sont les ministres de la Santé des provinces et des territoires du Canada, à l'exception du Québec. Les membres ainsi que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec contribuent au financement de ses activités. La Société exerce ses activités dans un environnement réglementé, conformément aux exigences de Santé Canada.

La Société a constitué deux compagnies d'assurance captives en propriété exclusive : la Compagnie d'assurance de la Société canadienne du sang Limitée (CASCS) et la Compagnie d'assurance captive de la Société canadienne du sang Limitée (CACSCS). Constituée en vertu de la législation des Bermudes le 15 septembre 1998, la CASCS est un réassureur de classe 3 autorisé aux termes de l'*Insurance Act, 1978* des Bermudes et de ses règlements connexes. La CACSCS a quant à elle été constituée en vertu de la législation de la Colombie-Britannique le 4 mai 2006 et enregistrée aux termes de l'*Insurance (Captive Company) Act* de la Colombie-Britannique.

2. Mode de présentation et principales méthodes comptables

Principales méthodes comptables

La direction a préparé les états financiers consolidés conformément aux normes comptables énoncées pour les organismes sans but lucratif dans la partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

2. Mode de présentation et principales méthodes comptables (suite)

Principales méthodes comptables (suite)

Un sommaire des principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers consolidés est présenté ci-dessous. Les méthodes comptables ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées.

(a) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les résultats de la Société canadienne du sang ainsi que les comptes de ses compagnies d'assurance.

(b) Estimations

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges dans les états financiers consolidés. Les estimations et les hypothèses peuvent également avoir une incidence sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer le coût des avantages de retraite et des avantages complémentaires de retraite ainsi que les provisions pour demandes d'indemnisation futures, lesquelles sont décrites en détail aux notes 8 et 16 respectivement.

(c) Comptabilisation des produits

La Société comptabilise ses apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

Les apports des membres et du gouvernement fédéral sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice auquel ils s'appliquent. Les montants approuvés mais non reçus avant la fin d'une période comptable sont comptabilisés par régularisation. Lorsqu'une partie d'un apport concerne un exercice futur, il est reporté et comptabilisé au cours de l'exercice en question.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés comme des produits dans l'exercice pendant lequel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'actifs immobilisés autres que des terrains sont reportés, puis amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux qui correspond au taux d'amortissement des actifs immobilisés connexes. Les apports affectés à l'achat de terrains sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net investi en actifs immobilisés.

Les fonds non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à titre de sommes à percevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

2. Mode de présentation et principales méthodes comptables (suite)

Principales méthodes comptables (suite)

(c) Comptabilisation des produits (suite)

Les revenus de placement affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont perçus.

Les produits provenant des honoraires et des contrats sont comptabilisés lors de la prestation des services ou de la livraison des biens.

Les dons affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

(d) Apports reçus sous forme de biens et de services

La Société ne paie pas les donneurs pour les dons de sang, de plasma, de plaquettes et de sang ombilical. En outre, un nombre important de bénévoles consacrent énormément de temps chaque année à appuyer les activités de la Société. La valeur de ces apports reçus sous forme de biens et de services n'est pas quantifiée dans les états financiers consolidés.

(e) Stocks

Les stocks de la Société sont constitués de protéines plasmatiques, de produits sanguins labiles, de sang de cordon ainsi que de fournitures nécessaires à la collecte, à la préparation et à l'analyse des produits sanguins labiles.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement courant. Les protéines plasmatiques et les fournitures sont comptabilisées selon la méthode du coût moyen. Le montant des stocks de produits sanguins labiles et de sang de cordon englobe une partie des coûts directs et des frais généraux liés à la collecte, à la préparation, aux analyses et à la distribution.

Les protéines plasmatiques, le sang de cordon et les produits sanguins labiles sont passés en charges dans l'état des résultats consolidés lors de leur livraison aux hôpitaux.

La direction réévalue régulièrement les stocks et radie ceux qui s'écoulent lentement ou qui sont périmés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 4

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

2. Mode de présentation et principales méthodes comptables (suite)

Principales méthodes comptables (suite)

(f) Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés acquis sont comptabilisés au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'actifs immobilisés sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail, selon le cas. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsque des actifs immobilisés ne contribuent plus à la capacité de la Société de fournir des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle.

Les actifs immobilisés font l'objet d'un test de dépréciation dès que des faits ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour la Société. Le cas échéant, la possibilité de recouvrement d'un actif détenu et utilisé se mesure d'après l'estimation de sa valeur résiduelle. Si la valeur comptable de l'actif dépasse sa valeur résiduelle estimative, une moins-value égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa valeur résiduelle est inscrite. Lorsqu'un actif immobilisé fait l'objet d'une dépréciation, le montant correspondant des apports reportés afférents à l'actif immobilisé non amorti est comptabilisé à titre de produit, à condition que la Société respecte toutes les restrictions.

La dépréciation des actifs est comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative aux taux indiqués ci-après.

Biens	Vie utile
Bâtiments	40 à 65 ans
Machines et matériel	8 à 25 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Véhicules à moteur	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	2 à 5 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail ou sur leur durée de vie utile estimative, selon la plus courte de ces deux périodes. Les éléments d'actif en construction ne sont amortis qu'une fois prêts à être utilisés par la Société.

Le droit sur le système d'approvisionnement en sang représente l'excédent du prix d'achat du système sur la juste valeur des actifs corporels nets acquis en 1998. Il est amorti sur 40 ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. Mode de présentation et principales méthodes comptables (suite)

Principales méthodes comptables (suite)

(f) Actifs immobilisés (suite)

La Société devra s'acquitter d'obligations pour éliminer certaines pièces d'équipement dans le respect de l'environnement et ramener des lieux loués à l'état convenu lorsque les baux arriveront à terme. Lorsqu'il y a une obligation légale rattachée à l'élimination d'équipement ou à la restauration de lieux, la Société comptabilise une charge à payer et les coûts sont capitalisés comme partie de la valeur comptable des immobilisations correspondantes et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'actif.

(g) Opérations en devises

Les opérations en devises réalisées par la Société sont converties selon la méthode temporelle, qui prévoit que les opérations sont d'abord comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont par la suite ajustés de façon à refléter les taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les gains et les pertes de change résultant de cet ajustement sont compris dans l'état consolidé des résultats.

(h) Avantages sociaux futurs

La Société parraine deux régimes de retraite à prestations déterminées, l'un pour les employés et l'autre pour les cadres supérieurs. Elle est également la promotrice d'un régime de retraite à cotisations déterminées, en plus de fournir des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fonction de la durée de service des membres et de leurs gains moyens annuels au cours de la période de cinq années consécutives où les gains annualisés ont été les plus élevés.

La Société comptabilise les obligations afférentes aux régimes d'avantages sociaux à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite, les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi.

Les obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont établies suivant une évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation. Elles sont déterminées par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et selon les meilleures estimations de la direction concernant le taux d'actualisation, le taux d'inflation, l'augmentation des salaires, l'âge de la retraite des participants et les coûts prévus des soins de santé. La date de mesure des actifs des régimes et de l'obligation au titre des prestations déterminées coïncide avec la clôture de l'exercice de la Société. Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de capitalisation des régimes de retraite des employés et des cadres supérieurs datent du 31 décembre 2017 et du 1^{er} janvier 2017 respectivement. La prochaine évaluation actuarielle

2. Mode de présentation et principales méthodes comptables (suite)

Principales méthodes comptables (suite)

(h) Avantages sociaux futurs (suite)

requis pour le régime de retraite des employés sera datée du 31 décembre 2020. La prochaine évaluation actuarielle pour les cadres sera datée du 1^{er} janvier 2020. La dernière évaluation actuarielle des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi était datée du 1^{er} avril 2018 et la prochaine sera datée du 1^{er} avril 2021.

Les actifs des régimes sont mesurés à la juste valeur à la fin de l'exercice.

Les promoteurs conjoints du régime de retraite à prestations déterminées des employés sont l'employeur et les syndicats participants. Pour tenir compte du partage des risques liés à ce régime, la Société comptabilise 50 % du passif ou de l'actif accumulé au titre des prestations déterminées pour l'employeur.

La Société administre également un régime de retraite à cotisations déterminées. Le coût de ce régime est comptabilisé en fonction des cotisations requises au cours de chaque période.

Les prestations de cessation d'emploi résultent soit de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, soit de la décision d'un membre du personnel d'accepter les indemnités offertes en échange de la cessation de son emploi. La Société comptabilise les prestations contractuelles de cessation d'emploi lorsqu'il est probable que les salariés auront droit à des prestations et que le montant en cause peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les prestations spéciales de cessation d'emploi pour les départs volontaires sont comptabilisées lorsque les salariés acceptent l'offre et que le montant en cause peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les prestations spéciales de cessation d'emploi pour les départs forcés sont comptabilisées lorsque la direction adopte un plan détaillé précisant les prestations, qu'une communication suffisamment détaillée est transmise aux employés et qu'il est peu probable que des changements soient apportés compte tenu du délai prévu pour l'exécution du plan.

(i) Instruments financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers doivent être évalués à la juste valeur. Ils sont comptabilisés initialement à la date de transaction, soit à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument.

Les titres à revenu fixe et les effets à court terme sont évalués au coût amorti dans l'état consolidé de la situation financière. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils comprennent l'amortissement des primes ou escomptes pour les titres à revenu fixe dont le prix d'achat est différent de la valeur nominale.

Les fonds hypothécaires et les fonds mis en commun sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement dans l'état consolidé des résultats. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés en tant que produits lorsqu'ils sont déclarés.

2. Mode de présentation et principales méthodes comptables (suite)

Principales méthodes comptables (suite)

(i) Instruments financiers (suite)

Les contrats de change à terme n'étant pas dans une relation de couverture admissible sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement dans l'état consolidé des résultats. Un contrat de change à terme désigné dans une relation de couverture n'est pas comptabilisé avant la date de son échéance ou la date de l'opération prévue (élément couvert), selon la première à survenir. L'élément couvert est initialement comptabilisé au montant de la contrepartie payable fondé sur le taux de change en vigueur à la date à laquelle les biens sont reçus ou les services sont fournis. À ce moment, tout gain ou toute perte découlant du contrat de change à terme est comptabilisé à titre d'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert, lorsque l'opération prévue donne lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif. Lorsque les éléments couverts sont comptabilisés directement dans l'état consolidé des résultats, le gain ou la perte au titre du contrat de change à terme est inclus dans la même catégorie de charge ou de produit.

Tous les autres instruments financiers sont ensuite évalués au coût ou au coût amorti.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués par la suite à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés à l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode de l'intérêt réel.

Les coûts de transaction se résument essentiellement aux honoraires juridiques et comptables, aux commissions de placement et aux autres frais rattachés à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un actif ou d'un passif financier.

À la fin de chaque exercice, les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti font l'objet d'un examen visant à déterminer s'il y a des indications d'une possible dépréciation. Le cas échéant, la Société doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs des actifs financiers. S'il y a un changement défavorable important dans le montant prévu des futurs flux de trésorerie, la valeur comptable de l'actif financier doit être réduite du montant le plus élevé entre la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou la valeur de réalisation que la Société pourrait tirer de l'exercice de ses droits sur tout bien affecté en garantie. Si la situation ou les événements changent ultérieurement, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, sans toutefois dépasser la valeur comptable initiale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 8

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

3. Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces représentent les dépôts auprès d'institutions financières pouvant être retirés sans préavis ni pénalité et les titres du marché monétaire.

Les espèces et quasi-espèces comprennent 536 \$ (361 \$ en 2018) affectés aux compagnies d'assurance captives, ainsi que les apports des membres reçus en avance au titre des charges d'exercices futurs (note 10 (a)).

4. Stocks

Les stocks sont constitués des matières premières, des produits en cours et des produits finis. Les stocks de matières premières sont les fournitures utilisées pour la collecte, la préparation et l'analyse des produits sanguins labiles. Les stocks de produits en cours sont le plasma destiné au fractionnement. Les stocks de produits finis englobent les protéines plasmatiques, les concentrés érythrocytaires, les plaquettes, le plasma destiné à la transfusion et les stocks de sang de cordon destinés aux hôpitaux. Les produits en cours et les produits finis comprennent les coûts directs et les frais généraux liés à la collecte, à la préparation, à l'analyse et à la distribution des produits sanguins.

Les stocks comprennent :

	2019	2018
Matières premières	5 239 \$	6 122 \$
Produits en cours	24 173	20 352
Produits finis	107 308	135 474
	136 720 \$	161 948 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 9

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

5. Placements liés aux compagnies d'assurance captives

Tous les placements sont affectés aux compagnies d'assurance captives. Le coût après amortissement et la juste valeur marchande des placements se présentent comme suit :

	2019	2018
<i>Placements évalués au coût amorti</i>		
Effets à court terme	5 772 \$	1 921 \$
Titres à revenu fixe	273 924	263 548
<i>Placements évalués à la juste valeur</i>		
Fonds hypothécaires	29 706	28 602
Fonds mis en commun	165 410	167 683
	474 812 \$	461 754 \$

6. Actifs immobilisés

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette	2018 Valeur comptable nette
Terrains, bâtiments, logiciels et matériel				
Bâtiments	182 266 \$	58 410 \$	123 856 \$	127 063 \$
Machines et matériel	104 168	77 506	26 662	24 175
Terrains	24 171	–	24 171	24 171
Mobilier et matériel de bureau	28 985	21 864	7 121	7 947
Améliorations locatives	27 164	19 841	7 323	8 491
Matériel informatique	57 323	49 474	7 849	4 362
Véhicules à moteur	18 165	11 064	7 101	7 341
Logiciels	37 730	35 437	2 293	1 811
Matériel détenu en vertu de contrats de location-acquisition	5 090	4 096	994	1 300
Éléments d'actifs en construction	56 873	–	56 873	22 680
	541 935	277 692	264 243	229 341
Droit sur le système d'approvisionnement en sang				
	35 203	18 041	17 162	18 042
	577 138 \$	295 733 \$	281 405 \$	247 383 \$

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

6. Actifs immobilisés (suite)

Au cours de l'exercice, des paiements au comptant de 52 012 \$ (27 206 \$ en 2018) ont été effectués pour l'achat d'actifs immobilisés. Des actifs immobilisés qui ne servaient plus (coût de 7 851 \$) et l'amortissement cumulé (7 580 \$) ont été radiés.

Le coût et l'amortissement cumulé des actifs immobilisés au 31 mars 2018 s'élevaient respectivement à 530 700 \$ et 283 317 \$.

7. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre au gouvernement de 3 088 \$ (3 296 \$ en 2018), dont les montants à verser au titre des taxes sur les ventes et des cotisations sociales.

8. Avantages sociaux futurs

La Société parraine deux régimes de retraite à prestations déterminées, l'un pour les employés et l'autre pour les cadres supérieurs. Elle est également la promotrice d'un régime de retraite à cotisations déterminées, en plus de fournir des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles.

Les obligations de la Société au titre des prestations déterminées incluses dans l'état consolidé de la situation financière comprennent ce qui suit :

	2019	2018
Régimes de retraite à prestations déterminées	53 234 \$	43 509 \$
Avantages complémentaires de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	39 445	40 485
Passif au titre des avantages sociaux futurs	92 679 \$	83 994 \$

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

8. Avantages sociaux futurs (suite)

(a) Régimes de retraite à prestations déterminées

Les informations sur les régimes à prestations déterminées de la Société sont regroupées et résumées ci-dessous.

	2019	2018
Obligation au titre des prestations déterminées	541 788 \$	500 735 \$
Juste valeur des actifs des régimes	438 279	417 056
Passif au titre des prestations déterminées avant ajustement pour provisions au titre du partage des risques	103 509	83 679
Ajustement pour provisions au titre du partage des risques	50 275	40 170
Passif au titre des prestations déterminées	53 234 \$	43 509 \$

Voici les principales hypothèses actuarielles adoptées pour déterminer l'obligation au titre des prestations déterminées dans le cadre des régimes à prestations déterminées de la Société ainsi que le coût des prestations :

	2019	2018
<i>Obligation au titre des prestations déterminées</i>		
Taux d'actualisation	3,30 %	3,60 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	2,00 % - 3,25 %	2,00 % - 3,25 %
Table de mortalité	CPM 2014-B CPM 2014Publ-B	CPM 2014-B CPM 2014Publ-B
<i>Coût des prestations</i>		
Taux d'actualisation	3,60 %	3,80 %
Taux d'augmentation des salaires	2,00 % - 3,25 %	2,00 % - 3,50 %

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

8. Avantages sociaux futurs (suite)

(a) Régimes de retraite à prestations déterminées (suite)

Les autres informations sur les régimes à prestations déterminées de la Société sont regroupées et résumées ci-dessous.

	2019	2018
Cotisations de l'employeur	14 654 \$	13 091 \$
Cotisations des employés	9 006	8 341
Prestations versées	15 894	16 062
Charge nette	18 207	17 986
Perte (gain) de réévaluation	6 002	(7 403)

(b) Régime de retraite à cotisations déterminées

La charge de la Société au titre du régime de retraite à cotisations déterminées s'est établie à 4 110 \$ (4 048 \$ en 2018).

(c) Avantages complémentaires de retraite et avantages postérieurs à l'emploi de la Société

Les informations sur les avantages complémentaires de retraite et avantages postérieurs à l'emploi de la Société sont résumées ci-dessous.

	2019	2018
Prestations versées	1 757 \$	1 471 \$
Charge nette	4 212	4 043
Perte (gain) de réévaluation	(3 399)	1 562
Crédit pour les services passés	(96)	(399)
Passif au titre des prestations déterminées	39 445	40 485

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

8. Avantages sociaux futurs (suite)

(c) Avantages complémentaires de retraite et avantages postérieurs à l'emploi de la Société (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer l'obligation au titre des prestations déterminées et le coût des prestations pour les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi de la Société se présentent comme suit :

	2019	2018
<i>Obligation au titre des prestations déterminées</i>		
Taux d'actualisation	3,10 % - 3,40 %	3,30 % - 3,70 %
Taux d'augmentation des salaires	2,00 % - 3,25 %	2,00 % - 3,25 %
Table de mortalité	CPM 2014-B CPM 2014Publ-B	CPM 2014-B CPM 2014Publ-B
<i>Coût des prestations</i>		
Taux d'actualisation	3,30 % - 3,70 %	3,20 % - 3,90 %
Taux d'augmentation des salaires	2,00 % - 3,25 %	3,50 %

Frais hospitaliers : 4,00 % par an (4,50 % en 2018);

Coûts des médicaments : 6,50 % par an (6,87 % en 2018); diminution graduelle jusqu'à 4,00 % par an (4,50 % en 2018) à partir de 2040 (à partir de 2029 en 2018);

Autres coûts de soins de santé : 4,00 % par an (4,50 % en 2018).

Des prestations de cessation d'emploi ont été comptabilisées au poste des créditeurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière, de même qu'au poste des frais de personnel dans l'état consolidé des résultats. Au 31 mars 2019, un montant de 5 633 \$ (6 572 \$ en 2018) au titre des prestations de cessation d'emploi était comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, les ajustements ont consisté en des paiements de 4 887 \$ (5 481 \$ en 2018), un montant net de contrepassation aux charges à l'ouverture de 432 \$ (1 684 \$ en 2018) et l'établissement de nouvelles prestations de cessation d'emploi de 4 380 \$ (4 691 \$ en 2018).

9. Facilités de crédit

(a) Marge de crédit à l'exploitation remboursable sur demande

Une marge de crédit à l'exploitation de 100 000 \$ est en place. Elle est garantie par les stocks de protéines plasmatiques. Au 31 mars 2019, le montant dû était de valeur nulle (14 000 \$ en 2018).

9. Facilités de crédit (suite)

(b) Prêt à vue remboursable par versements échelonnés

Un prêt à vue remboursable par versements échelonnés de 25 000 \$ (25 000 \$ en 2018) a été convenu afin de pourvoir à des besoins non prévus dans le budget annuel. Au 31 mars 2019, aucun montant n'avait été emprunté selon ce mode de financement.

(c) Lettre de crédit de soutien

Une lettre de crédit de soutien de 2 000 \$ (2 000 \$ en 2018) a été émise pour permettre à la Société de remplir les obligations municipales liées au renouvellement de ses installations. Au 31 mars 2019, un montant de 82 \$ (82 \$ en 2018) avait été emprunté selon ce mode de financement.

Dans le cadre des dispositions de crédit évoquées ci-dessus, la Société a adhéré, par le truchement de la banque, à un contrat de garantie générale portant sur les créances, les stocks, le matériel et les machines, et une obligation conjointe à charge flottante portant sur tous ses actifs, actuels et futurs. Les montants reportés pour parer aux éventualités ne sont pas touchés par le contrat de garantie générale et l'obligation conjointe.

(d) Prêt d'exploitation

La Société a négocié deux facilités de crédit pour financer une partie du Programme national de renouvellement des installations (PNRI), plus particulièrement la phase IIa, concentrée en Alberta et en Saskatchewan. La première facilité s'est négociée en un prêt à terme de 85 000 \$, pour ensuite être réduite à 68 000 \$ au 30 mars 2019. À la fin du projet, cette première facilité changera de forme pour devenir un prêt à terme garanti d'un montant maximal de 55 300 \$. Ces facilités de crédit sont garanties par une charge de premier rang sur les actifs du PNRI IIa et par tout financement qu'un membre a pu verser pour ce programme. Au 31 mars 2019, aucun montant n'avait été emprunté en vertu de ces facilités de crédit.

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 15

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

10. Apports reportés

	2019	2018
Charges d'exercices futurs		
Solde au début de l'exercice	216 743 \$	181 728 \$
Augmentation du montant reçu pour les exercices futurs	32 957	64 329
Moins les montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(7 656)	(12 350)
Moins les actifs immobilisés acquis au moyen des apports reportés	(35 809)	(17 547)
Plus les revenus découlant des ressources affectées aux imprévus	447	302
Plus les revenus découlant de ressources affectées à d'autres aspects	465	281
	207 147	216 743
Actifs immobilisés		
Solde au début de l'exercice	223 849	210 686
Apports reportés reçus	53 602	31 191
Financement reçu pour immobilisations louées	—	351
Moins les actifs immobilisés vendus	(273)	(147)
Moins les montants amortis imputés aux produits	(19 994)	(18 232)
	257 184	223 849
	464 331 \$	440 592 \$

(a) Charges d'exercices futurs

Les apports reportés représentent des apports grevés d'affectations d'origine externe ayant trait au financement des charges d'exercices futurs.

Les actifs immobilisés acquis englobent les acquisitions faites au moyen des apports reportés au 31 mars 2018, et des apports reçus et reportés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 16

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

10. Apports reportés (suite)

(a) Charges d'exercices futurs (suite)

Au 31 mars, les apports reportés comprenaient :

	2019	2018
Financement reçu à l'avance des membres	62 178 \$	44 661 \$
Apports reportés affectés à des projets ou programmes particuliers		
<i>Activités de financement</i>		
Campagne <i>Pour tous les Canadiens</i>	644	204
Autres	607	523
<i>Programmes - financement des membres</i>		
Programme national de renouvellement des installations	18 990	49 100
Services diagnostiques - Manitoba	750	751
<i>Stocks</i>		
Fonds de roulement des stocks de protéines plasmatiques	47 653	47 653
Fournitures médicales	5 239	6 123
Stocks de produits sanguins labiles	27 964	22 666
<i>Projets</i>		
Passage au numérique	6 578	8 134
Système d'information des laboratoires - Manitoba	1 264	1 345
<i>Autres</i>		
Loyer payé d'avance	1 537	2 306
Recherche-développement	12 589	12 570
Éventualités	21 154	20 707
	207 147 \$	216 743 \$

(b) Actifs immobilisés

Les fonds reçus en vue de l'acquisition d'actifs immobilisés sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière à titre d'apports reportés. Ils sont amortis par imputation aux produits, dans l'état consolidé des résultats, au taux d'amortissement des actifs immobilisés par imputation aux charges.

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

11. Actif net

L'actif net affecté aux compagnies d'assurance captives fait l'objet d'affectations d'origine externe en vertu desquelles ces actifs serviront à fournir une couverture d'assurance pour les risques associés à la gestion de la Société.

L'actif net affecté au titre des contrats à terme est grevé d'affectations internes sur la juste valeur non réalisée des contrats de change à terme qui ne sont pas dans une relation de couverture admissible. Cette affectation prendra fin lorsque les contrats de change à terme viendront à échéance.

12. Produits financiers nets

	2019	2018
Intérêts créditeurs des fonds non affectés	3 324 \$	1 672 \$
Produits financiers nets des actifs affectés aux compagnies d'assurance captives	12 369	14 765
Intérêts créditeurs des ressources affectées	912	595
	16 605	17 032
Moins les montants reportés	(912)	(595)
	15 693 \$	16 437 \$

Les produits financiers nets des actifs affectés aux compagnies d'assurance captives comprennent des revenus de placement de 10 965 \$ (13 269 \$ en 2018) et des gains réalisés sur les ventes de placements de 1 404 \$ (1 496 \$ en 2018).

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 18

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

13. Détail des produits et charges de la Société canadienne du sang

	Produits sanguins labiles et PNR ⁽¹⁾		Protéines plasmatiques		Services diagnostiques		Cellules souches		Organes et tissus		Total - Société canadienne du sang		Activités des compagnies d'assurance capitives		Opérations intersociétés		Total - Données consolidées		
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
Produits																			
Apports des membres	437 318	\$ 465 431			17 091	\$ 17 448	15 769	\$ 18 203	3 580	\$ 3 580	1 154 611	\$ 1 272 406					1 154 611	\$ 1 272 406	
Apports du gouvernement fédéral	6 202	6 250	680 853	767 744	—	—	—	—	4 246	3 580	10 448	9 830	—	—	—	—	10 448	9 830	
Moins les montants reportés	(40 718)	(70 818)	—	—	(232)	(293)	(2 715)	(1 131)	(3 709)	(3 827)	(47 374)	(75 869)	—	—	—	—	(47 374)	(75 869)	
Amortissement des apports reportés antérieurement	402 802	400 863	680 853	767 744	16 859	17 155	13 054	17 072	4 117	3 533	1 117 685	1 206 367	—	—	—	—	1 117 685	1 206 367	
Afférent aux actifs immobilisés	20 267	18 379	—	—	—	—	—	—	—	—	20 267	18 379	—	—	—	—	20 267	18 379	
Afférent à l'exploitation	4 082	7 310	—	—	4	—	—	1 470	3 570	3 570	7 656	12 350	—	—	—	—	7 656	12 350	
Total des apports comptabilisés à titre de produits	427 151	426 552	680 853	767 744	16 863	17 155	13 054	18 542	7 687	7 103	1 145 608	1 237 096	—	—	—	—	1 145 608	1 237 096	
Primes souscrites et acquises brutes	—	—	—	—	—	—	15 585	15 387	—	—	15 585	15 387	861	947	(861)	(947)	—	—	
Revenus tirés des cellules souches	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 324	1 672	12 369	14 765	—	—	15 693	16 437	
Produits financiers nets (note 12)	3 324	1 672	—	—	—	—	6	(5)	894	865	1 783	1 888	—	—	—	—	1 783	1 888	
Autres revenus (pertes)	687	815	196	213	—	—	28 645	33 924	8 581	7 968	1 166 300	1 256 043	13 230	15 712	(861)	(947)	1 178 669	1 270 808	
Total des produits	431 162	429 039	681 049	767 957	16 863	17 155	28 645	33 924	8 581	7 968	1 166 300	1 256 043	13 230	15 712	(861)	(947)	1 178 669	1 270 808	
Charges																			
Coût des protéines plasmatiques	—	—	655 604	728 086	—	—	—	—	—	—	655 604	728 086	—	—	—	—	655 604	728 086	
Frais de personnel	271 708	273 704	2 016	1 999	12 764	13 509	8 575	11 404	5 945	5 545	301 008	306 161	—	—	—	—	301 008	306 161	
Frais généraux et administratifs	114 151	107 054	3 028	4 435	1 183	696	18 006	19 724	2 636	2 423	139 004	134 332	2 375	2 507	(861)	(947)	140 518	135 892	
Transfert des coûts du plasma récupéré	(26 400)	(26 400)	26 400	26 400	2 916	2 950	2 164	2 864	—	—	57 594	63 086	—	—	—	—	57 594	63 086	
Fournitures médicales	51 742	56 503	772	769	—	—	(100)	(68)	—	—	19 994	18 232	—	—	—	—	19 994	18 232	
Dépréciation et amortissement	19 994	18 232	(6 771)	6 268	—	—	—	—	—	—	(6 904)	6 146	—	—	—	—	(6 904)	6 146	
Pertes (gains) de change	(33)	(54)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total des charges	431 162	429 039	681 049	767 957	16 863	17 155	28 645	33 924	8 581	7 968	1 166 300	1 256 043	2 375	2 507	(861)	(947)	1 167 814	1 267 603	
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 855	13 205	—	—	10 855	13 205	
Variation de la juste valeur cumulée des contrats de change à terme	—	—	297	5 860	—	—	—	—	—	—	297	5 860	—	—	—	—	297	5 860	
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	977	6 860	—	—	977	6 860	
Excédent des produits sur les charges	—	—	297	5 860	—	—	—	—	—	—	297	5 860	11 832	20 065	—	—	12 129	25 925	

(1) Programme national de renouvellement des installations



Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 19

Exercice clos le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

14. Détails des produits sanguins labiles et du Programme national de renouvellement des installations

	Produits sanguins labiles		Programme national de renouvellement des installations		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Produits						
Apports des membres	431 225 \$	418 407 \$	6 093 \$	47 024 \$	437 318 \$	465 431 \$
Apports du gouvernement fédéral	6 202	6 250	–	–	6 202	6 250
Moins les montants reportés	(34 625)	(23 794)	(6 093)	(47 024)	(40 718)	(70 818)
	402 802	400 863	–	–	402 802	400 863
Amortissement des apports reportés antérieurement						
Afférent aux actifs immobilisés	20 267	18 379	–	–	20 267	18 379
Afférent à l'exploitation	1 704	3 008	2 378	4 302	4 082	7 310
Total des apports comptabilisés à titre de produits	424 773	422 250	2 378	4 302	427 151	426 552
Produits financiers nets	2 368	1 224	956	448	3 324	1 672
Autres revenus	687	815	–	–	687	815
Total des produits	427 828	424 289	3 334	4 750	431 162	429 039
Charges						
Frais de personnel	270 703	271 365	1 005	2 339	271 708	273 704
Frais généraux et administratifs (note 19)	111 857	104 644	2 294	2 410	114 151	107 054
Transfert des coûts du plasma récupéré	(26 400)	(26 400)	–	–	(26 400)	(26 400)
Fournitures médicales	51 707	56 502	35	1	51 742	56 503
Dépréciation et amortissement	19 994	18 232	–	–	19 994	18 232
Gains de change	(33)	(54)	–	–	(33)	(54)
Total des charges	427 828	424 289	3 334	4 750	431 162	429 039
Excédent des produits sur les charges	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$

15. Instruments financiers

Gestion des risques

Le conseil d'administration assume la responsabilité de l'examen et de la surveillance du cadre de gestion des risques et du profil de risque de la Société. Par l'entremise de ses comités, il encadre l'analyse des différents risques auxquels l'organisation est confrontée en fonction de la conjoncture économique et sectorielle.

Les instruments financiers de la Société consistent en espèces et quasi-espèces, en apports à recevoir des membres, en autres sommes à recevoir, en placements, en emprunts bancaires, en crédettes et charges à payer et en contrats de change à terme.

15. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques (suite)

La Société est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. Elle ne conclut pas d'opérations faisant intervenir des instruments financiers, y compris des instruments financiers dérivés comme les contrats de change à terme, à des fins de spéculations. Ces risques et leur gestion sont expliqués ci-après.

(i) *Risques de marché*

Les risques de marché sont les risques que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent par suite de variations des prix du marché. Ils englobent trois types de risques : risques de taux d'intérêt, risques de change et autres risques de prix. Ces risques sont expliqués ci-après.

Risques de taux d'intérêt

Les risques de taux d'intérêt ont trait à l'incidence des variations des taux d'intérêt du marché sur les futurs flux de trésorerie des actifs et passifs financiers de la Société.

Les espèces et quasi-espèces ainsi que les placements de la Société sont exposés à des risques liés aux taux d'intérêt. Au 31 mars 2019, ces risques étaient minimes en raison de la faiblesse des taux de rendement et du fait que la majorité des placements dans des titres à revenu fixe étaient assortis de taux fixes.

Risques de change

Les risques de change sont les risques de fluctuation de la valeur ou des futurs flux de trésorerie d'instruments financiers suivant l'évolution des taux de change. La Société est exposée à des risques de change lorsqu'elle achète des produits en devises. Pour atténuer ces risques, elle a adopté une politique officielle sur les opérations en devises. Cette politique vise à surveiller le marché et, le cas échéant, à fixer les taux de change au moyen de contrats de change à terme afin de réduire les risques liés aux achats en devises. En règle générale, ces contrats de change à terme ont une durée maximale de dix-huit mois.

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques (suite)

(i) *Risques de marché (suite)*

Risques de change (suite)

Au 31 mars, la Société détenait les instruments suivants en dollars américains (\$ US) :

	2019 – \$ CA		2018 – \$ CA	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers :				
Espèces	916 \$	916 \$	4 995 \$	4 995 \$
Débiteurs	53	53	53	53
Passifs financiers :				
Créditeurs et charges à payer	(12 256)	(12 256)	(13 908)	(13 908)
Actifs sur contrat de change à terme				
Désignés comme éléments de couverture	–	10 956	–	10 084
Non désignés comme éléments de couverture	4 549	4 549	4 252	4 252

Au cours des exercices clos les 31 mars 2019 et 2018, la Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir son exposition au risque de change à l'égard d'une partie importante de ses achats en dollars américains de produits de protéines plasmatiques. L'objectif est de faire correspondre les contrats avec le moment des paiements futurs anticipés de monnaie étrangère.

La Société a désigné un montant de 274 406 \$ US des contrats de change à terme de 2019-2020 comme élément constitutif d'une relation de couverture couvrant un montant équivalent de paiements prévus pour l'achat de protéines plasmatiques en 2019-2020. La comptabilisation des couvertures a été faite conformément aux termes du chapitre 3856 du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, car ces couvertures sont considérées comme étant en vigueur. Les contrats de change à terme désignés comme couvertures arrivent à échéance mensuellement, d'avril 2019 jusqu'à mars 2020, à un taux moyen de 1,29. Les dollars américains achetés en vertu des contrats de change à terme serviront à régler des achats de protéines plasmatiques de 22 867 \$ US par mois, le coût net de ces produits fixant le taux de change à 1,29.

15. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques (suite)

(i) Risques de marché (suite)

Risques de change (suite)

Les contrats de change à terme restants n'ont pas été désignés comme couverture d'opérations prévues et, par conséquent, n'ont pas fait l'objet d'une comptabilité de couverture.

Les contrats de change à terme inclus dans l'état consolidé de la situation financière représentent les contrats de change à terme qui n'ont pas été désignés dans une relation de couverture. Le taux de change des contrats a été fixé à 1,29 (1,24 en 2018) pour un montant nominal de 117 602 \$ US (98 100 \$ US en 2018) et un douzième de la valeur des contrats vient à échéance tous les mois, d'avril 2019 à mars 2020. Ces contrats de change à terme sont comptabilisés à la juste valeur, qui est établie selon les cours obtenus des courtiers.

Outre les risques de change opérationnels, les placements de la Compagnie d'assurance de la Société canadienne du sang Limitée libellés en monnaies autres que le dollar canadien exposent la Société aux fluctuations des taux de change. Les fluctuations de la valeur relative des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir une forte incidence sur la juste valeur des placements. La Société est exposée à des risques de change du fait de ses placements de 116 406 \$ dans des fonds mis en commun (111 063 \$ en 2018) comprenant des actions internationales et des titres à revenu mondiaux et dont une tranche de 111 492 \$ (105 978 \$ en 2018) est libellée en monnaies étrangères.

Autres risques de prix

Les autres risques de prix sont les risques que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Société est exposée aux autres risques de prix touchant ses fonds hypothécaires et ses fonds mis en commun du fait de l'évolution des conditions économiques et boursières générales, et aux risques de prix particuliers liés à la volatilité du cours des titres, laquelle dépend de caractéristiques propres à chaque entité. Tous ces risques influent sur la valeur comptable des titres, sur la mesure dans laquelle les gains et pertes réalisés sont comptabilisés et sur le moment auquel ils le sont, ce qui modifie les gains et pertes réalisés et les gains et pertes non réalisés. La Société atténue les risques de prix en diversifiant son portefeuille. Celui-ci est administré par des gestionnaires externes dont le rendement est suivi par la direction et le conseil d'administration des compagnies d'assurance captives.

15. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques (suite)

(ii) Risques de crédit

La Société peut subir des pertes financières si une contrepartie à un instrument financier n'est pas en mesure d'assumer ses obligations contractuelles. La valeur comptable des espèces et quasi-espèces, des apports à recevoir des membres, des autres sommes à recevoir et des placements liés aux activités des compagnies d'assurance captives représente l'exposition maximale de la Société aux risques de crédit.

Les espèces et quasi-espèces sont détenues auprès d'une institution financière canadienne à laquelle Standard and Poor's a attribué des cotes de crédit de A+ avec des perspectives négatives. Tous les contrats de change doivent être négociés avec des institutions financières de l'annexe I ou II, conformément à la politique de la Société en matière de devises.

La Société est également exposée à des risques de crédit en ce qui concerne les placements dans des titres à revenu fixe. Aux termes de sa politique en matière de placements, les instruments à revenu fixe liés aux activités des compagnies d'assurance captives doivent avoir une cote de crédit moyenne de A.

Les apports à recevoir des membres étant par nature de l'ordre du court terme, la direction estime que l'exposition aux risques de crédit dans ce cas est minime étant donné les accords de financement en place et les cotes de crédit des membres. Les cotes de crédit attribuées par Standard and Poor's aux membres de la Société vont de A (perspectives stables) à AAA (perspectives stables).

D'après son expérience en matière de créances irrécouvrables, la Société estime que les risques de crédit associés aux autres sommes à recevoir sont minimes. L'exposition maximale de la Société aux risques de crédit correspond à la valeur comptable des autres sommes à recevoir.

(iii) Risques de liquidité

Les risques de liquidité sont liés à la capacité de la Société de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'approche adoptée par la Société est d'évaluer ses besoins de liquidité actuels et prévus afin de s'assurer que ses réserves d'espèces et de quasi-espèces sont suffisantes. De plus, la Société dispose de facilités de crédit dont elle peut se servir au besoin (voir la note 9).

Au 31 mars 2019, les créateurs et charges à payer ainsi que les contrats de change à terme de la Société arrivent tous à échéance d'ici un an.

La provision pour réclamations futures n'a pas d'échéance contractuelle et le moment du règlement dépendra des résultats réels des réclamations à l'avenir.

15. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques (suite)

(iii) Risques de liquidité (suite)

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont généralement à long terme et arrivent à échéance lorsque les employés admissibles qui participent aux régimes de retraite à prestations déterminées de la Société prennent leur retraite ou quittent leur emploi au sein de la Société.

16. Activités des compagnies d'assurance captives

La Société a créé deux compagnies d'assurance captives en propriété exclusive : la Compagnie d'assurance de la Société canadienne du sang Limitée (CASCS) et la Compagnie d'assurance captive de la Société canadienne du sang Limitée (CACSCS). La CASCS fournit jusqu'à 250 000 \$ d'assurance contre les risques liés à la gestion du système du sang. La CACSCS a conclu avec les membres de la Société une entente aux termes de laquelle ils acceptent de l'indemniser à hauteur de 750 000 \$, en sus des 250 000 \$ prévus par la CASCS, pour tous les versements qui lui incombent selon la police d'assurance excédentaire. Aucun versement ne peut être effectué au titre de la CACSCS tant que la couverture de 250 000 \$ offerte par la CASCS n'a pas été épuisée. La Société bénéficie donc d'une couverture totale de 1 000 000 \$. Par conséquent, à compter du 1^{er} avril 2019, la provision pour demandes d'indemnisation futures augmentera de 50 000 \$, et une charge correspondante sera comptabilisée dans les états financiers consolidés. De son côté, le conseil d'administration de la CACSCS a approuvé une diminution de la police d'assurance excédentaire, qui passe ainsi de 750 000 \$ à 700 000 \$. La couverture totale est maintenue à 1 000 000 \$. Par conséquent, à compter du 1^{er} avril 2019, la provision pour demandes d'indemnisation augmentera de 50 000 \$ et une dépense correspondante sera comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Les charges liées à la provision pour demandes d'indemnisation représentent une estimation actuarielle du coût pour la Société du règlement des demandes d'indemnisation portant sur des sinistres assurés (déclarés et non déclarés) survenus jusqu'au 31 mars 2019.

Une partie importante à la fois des charges liées à la provision pour demandes d'indemnisation au cours de la période et du passif estimatif cumulatif connexe de 250 000 \$ au 31 mars 2019 (250 000 \$ en 2018) de la Société pour ces demandes couvre l'apparition de maladies à diffusion hémotogène, un risque, par essence, difficile à évaluer et à quantifier. Il y a un écart entre les montants consignés et d'autres estimations raisonnablement possibles.

17. Garanties et éventualités

(a) Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à des contrats de location d'installations ainsi qu'à des contrats de location-acquisition. En vertu du bail commercial type, elle accepte, en tant que locataire, d'indemniser le bailleur et les autres parties concernées pour les passifs pouvant résulter de l'utilisation des locaux loués en cas de non-respect d'une clause, d'acte fautif, de négligence ou de manquement commis par elle ou une partie apparentée. Une modification de cette clause peut toutefois être négociée. Pour ce qui est des contrats de location-acquisition, le bailleur et le locataire acceptent d'indemniser l'autre partie en cas de décès ou de blessure de l'un de ses employés ou mandataires si l'accident dont il est tenu pour responsable est dû à une négligence, une omission ou une faute intentionnelle.

Le montant maximum à payer aux termes de cette indemnisation ne saurait être estimé de manière acceptable. La Société dispose d'une assurance responsabilité civile pour le type d'indemnisation en question.

Étant donné qu'elle n'a pas eu à verser d'indemnités importantes de cette nature par le passé, aucune obligation de ce type n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés.

(b) Éventualités

La Société est partie à des poursuites en justice dans le cours normal de ses activités. De l'avis de la direction, l'issue de ces poursuites n'aura pas d'effet indésirable important sur ses états financiers consolidés ni sur ses activités. Sa responsabilité ne s'applique ni aux réclamations ni aux obligations liées à la gestion du système d'approvisionnement en sang avant le 28 septembre 1998 et au Conseil canadien pour le don et la transplantation avant le 1^{er} avril 2008.

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 26

Exercice clos le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

18. Engagements

Au 31 mars 2019, la Société avait conclu les engagements contractuels suivants :

	Engagements à l'égard des fournisseurs	Subventions pour les projets de recherche-développement	Contrats de location-exploitation	Total
2019-2020	156 959 \$	2 091 \$	6 740 \$	165 790 \$
2020-2021	1 522	849	3 775	6 146
2021-2022	1 410	511	3 021	4 942
2022-2023	–	152	2 251	2 403
2023-2024	–	–	1 160	1 160
Par la suite	–	–	1 795	1 795
Total	159 891 \$	3 603 \$	18 742 \$	182 236 \$

Les subventions pour les projets de recherche-développement sont financées par les apports reportés pour les charges d'exercices futurs.

19. Recherche-développement

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, la Société a engagé des dépenses de 12 925 \$ en recherche-développement (12 968 \$ en 2018). Les coûts sont comptabilisés dans la note 13 sous « Produits sanguins labiles et PNRI ». Ils sont inclus dans les frais généraux et administratifs, et dans les frais de personnel.

20. Opérations entre apparentés

Les membres procurent un financement pour les budgets d'exploitation de la Société, laquelle conclut d'autres opérations avec ces apparentés dans le cours normal de ses activités.

Les opérations relatives au régime de retraite à cotisations déterminées, aux deux régimes de retraite à prestations déterminées, ainsi qu'aux avantages complémentaires de retraite et avantages postérieurs à l'emploi, sont réalisées dans le cours normal des activités. Les opérations relatives à ces régimes consistent en apports, ainsi qu'il est indiqué à la note 8, et en frais administratifs totalisant 66 \$ (56 \$ en 2018). Au 31 mars 2019, le montant net dû par les régimes de retraite de la Société était de 294 \$ (285 \$ en 2018).